



## Je suis convoquee au commissariat..pour une affaire me concernant

Par **lili**, le **24/09/2008** à **17:29**

bonjour, j'ai reçu une convocation au commissariat mais une convocation qui laisse a desirer j'ai meme cru que c'etait une blague...deja c'est une convocation qui a ete adrese au nom et prenom et adresse de ma mere sur une vulgaire feuille A4 pliee en deux..ET c'est pour une affaire me concernant, j'ai appele au commissariat en, me presentant pour connaitre la cause et bien sur ils ont pas voulu me repondre,ils mont meme dit que ca se trouve le jour de mon rdv la personne qui m'a convoquee ne peut etre la...et j'ai lu sur le net qu il devait me dire en quoi me concernait cette affaire, je sais ca peut etre mille choses...mais aest ce que j'ai le droit d'etre informee?avant dy aller et ai je le droit de refuser?

Par **Visiteur**, le **24/09/2008** à **17:48**

La convocation vous concerne-t-elle ou concerne-t-elle votre Mère?  
Cela peut aussi être votre Mère, pour une affaire VOUS concernant ...  
Difficile de se prononcer sans voir le document, mais il est beaucoup plus sage de vous rendre à cette convocation si vous supposez qu'elle vous concerne.

Par **lili**, le **24/09/2008** à **18:02**

BONJOUR merci  
la convocation me concerne,c'est le gardien de la paix numero lkjdfll qui me convoque telle heure tel jour et je dois ramener ma carte d identite

Par **Visiteur**, le **25/09/2008** à **14:01**

Ce n'est donc pas une blague !